



Scolarisation dans un collège autre que le collège du secteur pour la rentrée prochaine

publié le 30/04/2018

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci joint la note d'information à l'attention des parents d'élèves au sujet de la scolarisation dans un collège autre que le collège du secteur pour la rentrée prochaine.

Le secrétariat reste à votre disposition.

Cordialement



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.